

# Conservatoire de Château-Thierry



Saison 2020-2021

## Édito

Plus de 50 ans après sa création, le Conservatoire Eugène Jancourt est devenu l'un des piliers de l'éducation musicale et culturelle dans notre ville. Inscrit parmi les structures éducatives et culturelles majeures du Sud de l'Aisne, il partage avec l'Union Musicale une volonté d'ouvrir et de rendre accessible à tous la pratique artistique.

Ayant pour vocation d'assurer un enseignement de qualité, de la petite enfance aux filières professionnelles, le Conservatoire municipal de musique évolue progressivement en développant de nouveaux dispositifs de formation comme « l'Orchestre à l'école ». Fruit d'un travail remarquable réalisé depuis plusieurs années, ce dispositif pédagogique innovant représente une véritable opportunité de découvrir la pratique musicale pour de nombreux jeunes qui y ont difficilement accès.

Le Conservatoire municipal sera amené à évoluer progressivement et à diversifier ses activités dans les années à venir. La perspective à terme d'une installation au sein de l'espace d'activités U1 permet d'envisager de riches échanges et projets avec les Castels et les autres écoles de musique du territoire.

Plus encore que les fondements théoriques et pratiques, le Conservatoire donne goût au jeu collectif et permet à l'ensemble de ses élèves de se produire devant un public. Au cœur d'un réseau musical diversifié et dynamique, sa participation à la vie locale est active. Présent lors des grands événements et collaborateur majeur des forces culturelles d'envergure régionale voire nationale comme Concerts de poche, l'Académie Charles Cros ou encore La Biscuiterie, le Conservatoire contribue généreusement au rayonnement culturel de Château-Thierry.

A travers un programme d'actions destiné à renforcer la dynamique impulsée en faveur du développement du Conservatoire, la Ville renouvelle sa volonté forte de garantir un meilleur accès du plus grand nombre avec un établissement plus ouvert, une offre de formation consolidée et plus structurée.

Parce que la culture demeure l'un des éléments clés de notre identité et le socle de notre cohésion sociale, découvrez sans attendre l'harmonie au sein de notre école de musique municipale.

**Sébastien EUGÈNE**

Maire de Château-Thierry

**Frédéric JACQUESSON**

Maire-adjoint délégué à la culture, aux grands événements et à la promotion de Jean de La Fontaine

## Le Conservatoire de Château-Thierry en quelques chiffres

Plus de **30 disciplines** enseignées et des développements pédagogiques permanents.

Plus de **50 ans d'expérience** et une identité pédagogique, artistique et territoriale affirmée et reconnue.

**Des professeurs expérimentés** et une équipe administrative qui s'engagent chaque jour ensemble, dans le cadre de missions de service public, pour dispenser un enseignement de qualité.

Un rayonnement renforcé à travers des interventions hors les murs (**interventions en milieu scolaire** auprès des primaires et collèges)

**Près de 400 élèves** accueillis en 2019-2020 au sein du Conservatoire municipal, à partir de **4 ans**.

La diffusion et la création au coeur du projet pédagogique à travers plusieurs dizaines de **concerts, conférences et actions culturelles** organisés chaque année.

Une filière de formation artistique complète des premiers pas de l'apprentissage jusqu'à la filière de professionnalisation. **Dans le cadre du parcours diplômant, il y a 96% de réussite.**

## L'enseignement au sein du Conservatoire a plusieurs objectifs :

 **Former et accompagner** des amateurs (adolescents ou adultes) de façon à ce qu'ils soient le plus autonome possible avec de bonnes bases techniques musicales.

 **Préparer** aux diplômes décernés par l'Association pour le Développement des Activités Musicales de l'Aisne (ADAMA) et éventuellement les amener vers les filières de professionnalisation.

 **Découvrir** la musique et son langage

Cet enseignement est accessible à différentes étapes. Il est toujours basé sur l'acquisition des éléments essentiels puis sur l'approfondissement de ces acquis adapté aux envies et possibilités de chacun.

Il est proposé aux enfants de niveau CP d'essayer treize instruments au cours de l'année de découverte instrumentale afin de faciliter leur choix.

Ensuite, le cursus diplômant est validé par l'ADAMA et permet de poursuivre ses études, vers les filières professionnelles notamment.

Des cursus spéciaux sont destinés aux adolescents ou aux adultes qui désirent s'initier ou se perfectionner.

Deux départements (pratiques hors cursus) complètent l'offre pédagogique.

## Champs disciplinaires (cursus diplômant ou hors cursus)

### CORDES

**Violon, alto, violoncelle, guitare**

### BOIS

**Flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, basson**

### CUIVRES

**Cor, trombone, tuba, trompette**

### CLAVIERS

**Piano**

### PERCUSSIONS

**Percussions, batterie, tambours, percussions urbaines**

### VOIX

**Chant, chorales**

### T HÉORIE MUSICALE & DÉCOUVERTE

**Formation Musicale, analyse, ateliers de découverte instrumentale, jardin musical**

### PRATIQUES COLLECTIVES

**Orchestre d'harmonie, orchestre en herbe, chorale enfants et adultes, ensemble vocal, batterie-fanfare**



## Département des musiques anciennes

Cet enseignement a pour objectif de développer la pratique des musiques anciennes (avant 1750).

Pour le moment, il concerne les instruments suivants :  
flûte à bec, violon baroque, violoncelle baroque, basson baroque, clavecin et basse continue.

Le département accueille les élèves de violon, violoncelle, basson et piano à partir du 2<sup>ème</sup> cycle.  
La flûte à bec est accessible dès le 1<sup>er</sup> cycle.

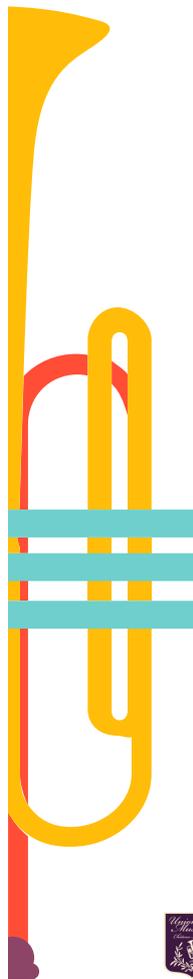
L'enseignement est dispensé sous forme de cours individuels et collectifs (ensembles, musique de chambre...). Des projets annuels sont réalisés.

Les cours sont hebdomadaires ou mensuels. Le planning est communiqué chaque trimestre.

## Département des musiques nouvelles

Ce département en développement est centré sur la création musicale avec des pratiques et des enseignements spécifiques :

- Musiques actuelles (ouverture en septembre 2020 - niveau intermédiaire 15-20 ans)  
Enseignement instrumental : claviers, guitare et basse électriques, voix + pratique d'ensemble et mise en situation de concert (formation théorique optionnelle). Les cours ont lieu plusieurs fois par mois, et le planning est communiqué à chaque période de vacances scolaires.
- Small jazz band (2<sup>ème</sup> cycle).
- Atelier d'écriture, initiation à la composition (fin de 2<sup>ème</sup> cycle de formation musicale).
- Atelier d'improvisation libre (2<sup>ème</sup> cycle d'instrument et de formation musicale).



## Les partenariats

Le Conservatoire qui est implanté sur trois sites (le Conservatoire, Espace d'activités U1, et l'école de la Madeleine) entretient des liens de partenariat avec plusieurs institutions :

 La collaboration entre l'Union Musicale et le Conservatoire a donné naissance à l'**Orchestre d'Harmonie de Château-Thierry**.

 Un partenariat actif avec le **Festival Jean de la Fontaine** permet aux élèves de se retrouver au cours des Ateliers Baroques et de préparer un concert de musique baroque donné au cours de ce Festival.

 En partenariat avec l'**Éducation Nationale**, le Conservatoire poursuit l'action **Orchestre à l'école** qui a pour objectif d'attirer un public plus large à la pratique musicale. Le Conservatoire est également présent au sein d'établissements scolaires tout au long de l'année : initiations instrumentales, chant (avec le soutien des associations « Concerts de poche » et « Orchestre à l'école »).



## Le Conservatoire accueille

des associations musicales pour leur permettre de répéter dans de bonnes conditions : chorale Soupape, ensemble vocal Castella, l'ensemble Instrumental de Château-Thierry.

La chapelle Benoîte Madeleine, dont l'acoustique et le cadre sont particulièrement appréciés, permet d'accueillir des concerts de jeunes interprètes (Jeunes Talents, Académie Charles Cros, initiatives privées).

## Informations pratiques

### Les modalités d'inscription

Les ré-inscriptions ont lieu au mois de juin et les premières inscriptions en juillet (dates définies chaque année).

### Tarifs

Nous accueillons les habitants de la commune et les extérieurs. Les droits d'inscription se règlent sur facture dès validation de l'inscription. Pour les familles de Château-Thierry, les frais des scolarité sont calculés selon le quotient familial.

Par ailleurs, au début de leur apprentissage, les élèves ont la possibilité de louer certains instruments auprès du Conservatoire.

## Les sites de cours du Conservatoire

### CONSERVATOIRE

7, rue de la Madeleine

02400 Château-Thierry

03 23 69 04 47 // [conservatoire@ville-chateau-thierry.fr](mailto:conservatoire@ville-chateau-thierry.fr)

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

Lundi : 14h00 > 17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :

10h00 > 12h00 / 14h00 > 17h30

Samedi : 10h00 > 12h00 (période scolaire uniquement)

### ÉCOLE DE LA MADELEINE

10, ruelle des Prêtres & 6, rue de la Madeleine

02400 Château-Thierry

### ESPACE D'ACTIVITÉS U1

53, rue Paul Doucet

02400 Château-Thierry

## Les lieux de diffusion

Les différentes manifestations programmées par le Conservatoire se déroulent dans de nombreux lieux : au sein de la chapelle Benoîte Madeleine, de la Maison de l'Amitié France - Amérique, du Palais des Rencontres, de l'espace plein-air mais également au sein de la médiathèque Jean Macé et de la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

## Les partenaires institutionnels

Le Conservatoire reçoit le soutien du Conseil Départemental de l'Aisne, de l'Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne et de l'Éducation Nationale.



Conservatoire Municipal de Musique  
Eugène Iancourt

*Château-Thierry*  
*Cité à l'élite*



CHATEAU-THIERRY.FR



CONSERVATOIRE MUNICIPAL  
DE CHATEAU-THIERRY



@CHATEAU\_THIERRY



CONSERVATOIRE  
@VILLE-CHATEAU-THIERRY.FR



03 23 69 04 47